



Municipalité de Saint-Gilbert
110, rue Principale
Saint-Gilbert G0A 3T0

Tél. : (418) 268-8194

Fax. : (418) 268-6466

Courriel : saint-gilbert@globetrotter.net

Avis public

DEMANDE DE SOUMISSION DÉNEIGEMENT DU CENTRE MUNICIPAL SAISON 2022-2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné;

La municipalité de Saint-Gilbert demande des soumissions pour le déneigement du centre municipal pour la **saïson 2022-2023** (de la première à la dernière chute de neige).

Les espaces à déneiger sont :

- La partie avant et les deux côtés du centre municipal qui inclut désormais l'accès nord-est et ouest du centre
- L'accès conduisant de la salle des patineurs à la patinoire
- La sortie arrière du centre municipal
- L'accès à la réserve de la chaufferie à la biomasse forestière.

Le déneigement du stationnement du centre municipal doit être effectué tous les jours de la semaine et avant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Toute soumission doit être remise au directeur général afin de recevoir une preuve de dépôt de ladite soumission et ce, aux heures d'ouverture du bureau municipal (mercredi et jeudi entre 9h et 16h), sous enveloppe cachetée et clairement identifiée : « **Soumission déneigement du centre municipal** ». Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures, mardi 4 octobre et ouverte dès la fermeture de la période de soumission, dans la salle du conseil municipal et devant les personnes qui désirent être présentes.

Le prix soumis est un prix forfaitaire qui englobe toutes les dépenses avant les taxes applicables. Le soumissionnaire n'aura droit à aucune compensation pour augmentation de salaires, hausses de taxes, coût élevé du carburant, etc.

Une preuve d'assurance responsabilité couvrant les travaux pour lesquels le soumissionnaire offre ses services devra être fournie en vue d'obtenir le contrat.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

Christian Fontaine, directeur général

Certificat de publication

Je, soussigné, Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public le 22 septembre 2022 aux endroits désignés par le Conseil et publié celui-ci dans le journal municipal Le Gilbertain et sur le site web de la municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 22 septembre 2022.

Christian Fontaine
Directeur général et greffier-trésorier